



Communiqué de presse  
Paris, le 18 juin 2019



## Deuxième édition de la fête du sport les 22 et 23 juin 2019

Le ministère des Sports en partenariat avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Comité paralympique et sportif français (CPSF) et le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (COJO) ont souhaité faire des 22 et 23 juin un rendez-vous majeur avec la population.

### Une grande fête nationale et populaire pour insuffler une véritable culture du sport

De multiples projets d'animation, conçus dans le cadre d'un partenariat associant des collectivités territoriales et le mouvement sportif seront organisés partout en Île-de-France.

Ces rendez-vous permettront, dans une ambiance festive, d'être initié à la pratique du sport de façon gratuite et ludique. Les deux journées permettront également de découvrir de nouvelles pratiques sportives à travers l'organisation de démonstrations de sports. Les citoyens auront la possibilité de participer à une manifestation sportive à travers par exemple l'organisation d'une course ou de prendre part à des animations culturelles et éducatives autour de la promotion des valeurs du sport et de l'Olympisme. Enfin chacun pourra être sensibilisé aux bienfaits de la pratique physique et sportive.

Cette grande fête populaire sera également l'occasion de valoriser le travail des bénévoles qui animent les structures sportives et de susciter des vocations sportives nouvelles chez les citoyens.

### 88 projets labellisés « fête du sport » en Ile-de-France

88 projets partenariaux portés par des collectivités territoriales et par le mouvement sportif ont été labellisés dans le cadre de la fête du sport en Ile-de-France. Un résultat dont se félicite Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, qui tient à « remercier les mouvements sportifs, les collectivités territoriales et tous les bénévoles

*franciliens qui œuvrent au développement de la culture du sport et à sa démocratisation, gages de la pleine réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ».*

**A cette occasion, le nouveau stade nautique olympique construit au sein de l'île de loisirs de Vaires-Torcy, premier site olympique livré et qui accueillera, en 2024, les épreuves de canoë-kayak et d'aviron sera inauguré.**

Le Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-France (CROS) en partenariat avec la fédération française de canoë-kayak, fédération française d'aviron, l'UCPA et le Conseil Région d'Île-de-France organiseront des animations de découverte des pratiques nautiques, démonstrations sportives nautiques par des athlètes de haut niveau. De nombreuses ligues et comités seront également mobilisés pour proposer au public de découvrir leurs disciplines sportives.

L'ensemble des évènements qui auront lieu en Île-de-France dans le cadre de la fête du sport sont recensés sur le site du ministère des Sports :  
<http://www.sports.gouv.fr/journeeolympique-lafetedusport/>

#### **Contact presse**

Préfecture de Paris et d'Île-de-France  
01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>  
 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)